UN NOUVEL ÉLAN

Le projet de requalification des abords des Halles avait pour ligne directrice d'améliorer la qualité de vie des riverains par un aménagement urbain qualitatif, un espace public rénové et apaisé, l'ensemble permettant de renforcer l'attractivité touristique et commerciale de ce secteur.

En requalifiant l'entrée Sud des Halles et en aménageant les rues Bonneterie, de l'Olivier, Petite Meuse et Grivolas, l'ensemble de ce secteur a connu une véritable renaissance, laquelle s'est articulée autour de plusieurs objectifs :

- Valoriser et requalifier la rue Bonneterie et le quartier dit duTour des Halles
- Apaiser l'espace en réduisant le trafic automobile qui sature et pollue notre centre historique, et faciliter la déambulation piétonne des visiteurs
- Redonner une continuité entre l'aire piétonne actuelle du centre-ville et la rue des Teinturiers
- Maintenir l'accessibilité, voire accroître la visibilité des Halles, véritable cœur commerçant du centre-ville
- Renforcer l'attractivité touristique et commerciale de ce secteur et souligner le caractère spécifique de la rue Bonneterie dédiée aux boutiques de créateurs et d'artisans locaux

Les principes d'aménagement retenus sont dans la continuité de ceux réalisés sur la Place Saint-Didier/rue des Trois Faucons dans un souci de cohérence et de qualité des aménagements proposés (profil à plat et suppression des trottoirs, matériaux de qualité, mise en lumière des oubliés, végétalisation y compris participative, circulation réglementée, conteneurs enterrés...).

RUE PETITE MEUSE

CE QUI A ÉTÉ FAIT

- Béton désactivé aux intersections des rues Petite Meuse et Grivolas

- Installation de conteneurs enterrés à côté du bureau de Poste avec 2 colonnes pour les ordures ménagères (1 pour les particuliers, l'autre réservée aux commerçants avec un accès par clef), 1 colonne tri et 1 colonne verre

- Pose de 6 arceaux à vélos

- Pose, à venir, de panneaux pédagogiques, de caméras de vidéo-surveillance et mise à l'étude d'une borne d'accés.

POINT D'HISTOIRE

La **rue Petite Meuse** était appelée rue Petite-Muse avant 1843, en référence à l'hôtellerie de la Muse, maison connue par les textes au XIV^{e} siècle.

P des Halles
RAPPEL
CRÉDIT AGRICOLE

RUE BONNETERIE ET PARVIS SUD DES HALLES

CE QUI A ÉTÉ FAIT

EST

- Pose de béton désactivé sur la placette, et calade en pied de façade et pierre calcaire enrobée le long de la rue
- Mise en place d'un conteneur enterré sur Bonneterie Est avec 2 colonnes pour les ordures ménagères
- Pose de deux arceaux à vélos sur la placette
- Installation d'une borne pour la mise en circulation à accès règlementé du tronçon de la rue Bonneterie en continuité de la rue des Teinturiers
- Sur la placette, suite à un appel à projet, l'artisan Marc Galeazzi des Fabricateurs créera des bancs modulables et ludiques.
- Six statuettes Oubliées et leurs niches ont été mises en lumière, créant pour le promeneur un fil conducteur dans l'histoire patrimoniale de la ville.

POINT D'HISTOIRE

La **rue Bonneterie** est le résultat de la « fusion » en une seule de plusieurs rues médiévales : la rue de Saint-Geniès (en raison de l'église éponyme) devenue la rue du Sauvage (en raison de l'enseigne de la Taverne de l'homme sauvage), la rue de la Pelleterie ou du Marché au cuir, et finalement la rue de la Verrerie. Au XVII^{e} siècle, on parle de la rue Bonneterie autrefois Curaterie ou Marché-au-cuir.

ATYPIK
THÉATRE
ATYPIK
THÉATRE
Restaurant - Café

- **Parvis Sud**

- Traitement sous forme de Place du parvis arrière des Halles
- Pose de pierre calcaire antidérapante des Baronnies
- Installation de mobilier urbain : deux bancs en bois/métal autour des platanes et 2 fauteuils bois/métal
- Plantation de quatre arbres
- Mise en place de 6 grands pots colorés

- **Ouest**

- Pose de pierre calcaire de Hauteville
- Installation de douze fauteuils en bois/métal et d'une fontaine scellés
- Mise en aire piétonne du tronçon depuis la place du Change jusqu'au croisement avec les rues Petite Meuse et Grivolas afin de prolonger l'aire piétonne

Depuis décembre 2018, les véhicules entrent dans le parking des Halles via Place Pie et empruntent la rue Grivolas pour quitter le centre à leur sortie. De grands pots de fleurs colorés empêchent l'accès sur le parvis Sud et une borne a également été installée au bout de la rue Bonneterie Est (Teinturiers). Ainsi, les rues Bonneterie et de l'Olivier sont préservées de la circulation automobile et rendues aux modes de déplacement doux.

CRÉDIT AGRICOLE

RUE DE L'OLIVIER

CE QUI A ÉTÉ FAIT

- Création de la Triboutik' (voir fiche)
- Installation d'un conteneur enterré avec 1 colonne pour les ordures ménagères, 1 colonne tri et 1 colonne verre
- Voie en enrobé grenaillé et trottoir en béton désactivé avec bordure en pierre calcaire
- Installation d'une borne pour la circulation à accès règlementé qui entrera en service en juillet 2019 avec le changement de sens de circulation de la rue Thiers

Les doll'moise
d'Avignon

RUE GRIVOLAS

CE QUI A ÉTÉ FAIT

- Béton désactivé aux intersections des rues Petite Meuse et Grivolas
- Containers enterrés avec 3 bornes pour les ordures ménagères, 1 borne pour le tri et 2 bacs enterrés réservés aux commerçants pour les ordures ménagères
- Pose de 3 arceaux à vélos

POINT D'HISTOIRE

La rue Grivolas, anciennement rue du Cardinal de Viviers, rue de Sainte-Claire, puis rue d'Hercule, a pris le nom en 1911 de Pierre Antoine Agricol Grivolas (1823-1906), peintre et directeur des Beaux-Arts d'Avignon le 23 octobre 1911.

LA Maison
RESTAURANT

UN PROJET RAYONNANT

Deuxième grand projet de requalification livré après l'axe Saint-Didier / Trois Faucons et pendant les travaux réalisés sur l'axe Carnot / Carreterie, le renouveau du quartier des Halles s'inscrit dans une démarche plus globale d'apaisement du centre historique de la ville d'Avignon.

Ce secteur clé, à la jonction de la zone piétonne et de la rue historique des Teinturiers, a été entièrement repensé et traité dans la continuité de la zone piétonne. Il est désormais pleinement intégré dans une fluidité de circulation piétonne, sans rupture et contribue à l'attractivité du quartier et du centre-ville tout entier.

L'attractivité commerciale va de pair avec la fin des travaux : de nouvelles boutiques s'implantent, d'autres se renouvellent… **Le quartier vit !**

COMMERCES :
ILS ONT CHOISI LE QUARTIER DES HALLES !

Sur la placette rue Bonneterie Est

- *Alternative Concept Store*, un concept store friperie/coffee shop - 78 rue de la Bonneterie, à la place d'un local vacant
- *Le lapin blanc*, un restaurant/bar à vin 101 rue de la Bonneterie
- *Madame Monsieur*, un dépôt-vente - 74 rue de la Bonneterie
- *Atelier Tandem*, un atelier de créateur de mode - 87 rue de la Bonneterie
- un artisan/glacier - ouverture prochaine

Rue Grivolas

- Extension prochaine de la boulangerie *La Fabrique des Saveurs* (récupération de l'ancienne pharmacie 48 rue de la Bonneterie)

Rue de l'Olivier

- *L'impro*, un restaurant bar
  6 rue de l'Olivier, à la place d'un local vacant
- *Les Doll'Moiselles d'Avignon*
  4 rue de l'Olivier, à la place d'un local vacant
- *Chez Mokeddem*, une boucherie (ex salon de coiffure)
- Un institut de beauté (Centre de mise en forme), à la place d'un local vacant
- Ouverture prochaine d'un bar à jeux vidéo (barcraft) sous l'enseigne « *Meltdown* » (franchise), à la place d'un local vacant

Bonneterie / Parvis Sud

- *Le Bateau ivre* va devenir un pub

À proximité

- *Colombus Café* - 16 place Pie
- *Guy Degrenne* (Art de la table) - 28 rue du Vieux Sextier (ouverture prochaine)

LA TRIBOUTIK' UN CONCEPT NOVATEUR

Face à la très grande quantité d'ordures ménagères générée par l'activité des Halles, la Ville a fait le choix d'installer une Triboutik : un concept novateur qui permet aux usagers d'éliminer leurs déchets tout en respectant le secteur. En effet la triboutik est fermée : plus d'odeur et plus de poubelles visibles. Chaque commerçant dispose du code d'accés et peut ainsi, à tout moment de la journée, éliminer ses ordures sans polluer l'espace urbain. Un dispositif moderne et efficace immédiatement adopté par l'ensemble des commerçants des Halles et du quartier.

Trappes en façade :

8 pour les ordures ménagères

4 pour les emballages recyclables

1 pour les cartons pliés
(réservée aux particuliers)

1 local pour les cartons
(réservé aux commerçants avec accès par digicode)

avant les travaux...

et aujourd'hui

LES HALLES

LES HALLES EN RÉGIE PUBLIQUE

Conjointement à la dynamique impulsée dans le centre patrimonial (requalification des espaces publics, rénovation de logements, transformation de sites patrimoniaux) pour développer l'attractivité des Halles, équipement emblématique du cœur de ville, le Conseil Municipal a voté en faveur de la création d'une régie dotée de la seule autonomie financière pour la gestion des Halles, lors de sa session du 27 février 2019.

Bien qu'elle dispose d'organes propres de gestion (Conseil d'Exploitation et Directeur) et d'un budget distinct (budget annexe « Locations commerciales »), cette régie est intégrée à la collectivité et administrée, sous l'autorité du Maire et du Conseil Municipal, par un Conseil d'Exploitation composé de trois membres appartenant au Conseil Municipal et nommés par celui-ci sur proposition du Maire. Par conséquent, la Ville a le pouvoir d'individualiser la gestion de ce service public et d'en évaluer précisément la qualité et le coût. Le Conseil Municipal pourra ainsi délibérer, après avis du Conseil d'Exploitation et dans les conditions prévues par les statuts, sur toutes les questions intéressant le fonctionnement de la régie (travaux, budget, personnels, redevances, etc.).

Les tarifs de locations de stands demeurent inchangés et les commerçants continueront également à bénéficier de 20 000 tickets de parking mis gratuitement à leur disposition pour en faire bénéficier leurs clients.

QUELQUES CHIFFRES

3,85 M€ TTC

c'est le montant investi par la Ville pour les travaux de requalification du quartier des Halles

3

ouvertures de commerces
pour une fermeture

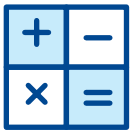

6200m²

la superficie totale du projet

15

le nombre de colonnes
(ordures ménagères, tri et verre) installées

Le **Tri Boutik'** pour un quartier plus propre

Plus d'1,5 millions d'euros,

c'est le montant que la Ville va consacrer aux travaux de rénovation globale du bâtiment des Halles qui débuteront en 2020.

PARTICIPANTS

Maître d'ouvrage et conduite d'opération :
Ville d'Avignon

Concessionnaire :
Citadis

Maître d'œuvre :
Architecte Lebunetel,
Bureau d'étude VRD SITETUDES,
Paysagiste Eskis
Éclairagiste ECL Studio

AVIGNON
Ville d'exception

LES HALLES

En devenant quotidien au début du XIXe siècle, le marché de la place Pie focalisa les échanges d'un grand nombre des produits alimentaires de la ville. La construction des Halles s'inscrit dans le contexte national d'expansion industrielle, de grands travaux d'infrastructure et d'opérations immobilières de la deuxième moitié du XIXe siècle. Après plusieurs décennies d'hésitation quant à l'emplacement de « nouvelles halles » celle-ci ont été inaugurées en 1899.

Dès le milieu des années 1960, la problématique de la circulation et du stationnement s'affirme, au cœur d'un projet de reconstruction des Halles d'Avignon. Les premières discussions traitant de la question sont tenues en conseil municipal au mois de septembre 1965.
Le projet définitif est adopté le 24 février 1971 : reconstruction des halles (2514 stands), construction d'un parking après démolition de l'édifice existant.
Les travaux de démolition des anciennes Halles commencent le 21 février 1972 (dans la même période que les Halles Baltard à Paris).

Les nouvelles Halles ouvrent officiellement le 2 avril 1974.
La façade végétale a été conçue par le botaniste Patrick Blanc (auteur de la végétalisation du Musée du Quai Branly à Paris) en 2005.

AVIGNON
Ville d'exception